

N°...../ONSSA/DAF/DRHS/SGRH

Rabat, le :

008251

DECISION

21 DEC 2018


**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 7929/E du 8 Novembre 2018 portant l'accord préalable pour l'organisation du Concours de la Promotion interne au profit des Médecins Vétérinaires, relevant de l'ONSSA (agents statutaires);
- Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats des épreuves écrites du Concours de la Promotion interne pour l'accès au grade Médecin Vétérinaire Grade Exceptionnel (Options : **Santé animale, Sécurité, santé et technologie des matières animales et d'origine animale,**)

Décide

Article premier : La liste des candidats déclarés admis pour passer l'épreuve orale du Concours de la Promotion interne pour l'accès au grade Médecin Vétérinaire Grade Exceptionnel, organisé le **17 Novembre 2018** est arrêtée comme suit :

N° CNT	NOM_PREN	OPTION
1136648	SABRI SAIDA	Sécurité, santé et technologie des matières animales et d'origine animale
1136637	SMINI ABDELATIF	santé animale
1136538	ZOULAY LAHOUSSINE	santé animale



 ONSSA
 POUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONSSA
 ET RAS DELEGATION
 LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
 Signé : Abdelfettah BENTELMOUN

N°...../ONSSA/DAF/DRHS/SGRH

Rabat, le :

008250

DECISION

21 DEC 2018

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 7929/E du 8 Novembre 2018 portant l'accord préalable pour l'organisation du Concours de la Promotion interne au profit des Médecins Vétérinaires, relevant de l'ONSSA (agents statutaires);
- Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats des épreuves écrites du Concours de la Promotion interne pour l'accès au grade Médecin Vétérinaire Grade Principal (Options : **Santé animale, Sécurité, santé et technologie des matières animales et d'origine animale, Analyses et recherches vétérinaire**)

Décide

Article premier : La liste des candidats déclarés admis pour passer l'épreuve orale du Concours de la Promotion interne pour l'accès au grade Médecin Vétérinaire Grade Principal, organisé le **17 Novembre 2018** est arrêtée comme suit :

N° CNT	NOM_PREN	OPTION
1775307	SADIKI ZOUBIDA	Sécurité, santé et technologie des matières animales et d'origine animale
1775309	KHASSAL ASMA	santé animale
1775308	DALIL SALMA	Analyses et recherches vétérinaire


ONSSA
POUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONSSA
ET PAR DELEGATION
LE DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
Signé : Abdelkettan BENJELLOUN